

CONCOURS DE PÊCHE AU COUP FÉDÉRAL ADULTE

CONCOURS GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX PÊCHEURS DÉTENTEURS
D'UNE CARTE DE PÊCHE DÉLIVRÉE PAR UNE AAPPMA GIRONDINE

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017

ÉTANG DE LA BLANCHE À AMBARÈS - 7H

(Profondeur : 3 à 5 mètres ; poissons dominants : brèmes, gardons, chats, perches)

/ DÉROULEMENT DU CONCOURS

Rassemblement sur le parking du site

6h45 : Appel des concurrents, recommandations

7H : Remise des fiches aux responsables d'AAPPMA

8H55 : Première bombe – Amorçage

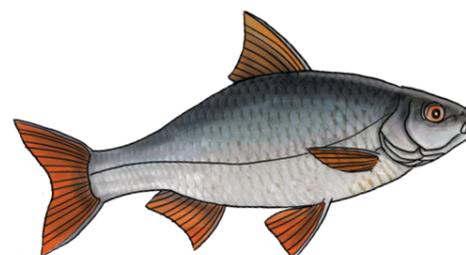
9H : Deuxième bombe - Début du concours

11H55 : Troisième bombe – reste 5 minutes

12H : Quatrième bombe – fin du concours

15h : Remise des prix et rafraichissements

Présentation obligatoire de la carte de pêche



/ RÈGLEMENT

Canne limitée à 13 mètres max.

Moulinet et feeder autorisés.

Amorce en fouillis de vers de vase et esches libres.

Bourriche obligatoire.

Classement au poids et par secteurs, poisson vivant, remis à l'eau SAUF poissons-chats et perches soleil.

L'accès aux places en voiture sera autorisé.

/ COUPES

1 coupe au vainqueur individuel

1 coupe à la Société la mieux classée sur 5 pêcheurs constituant l'équipe désignée à l'avance

1 trophée du Club Halieutique au 1er concurrent détenteur de la vignette « Club »

1 coupe à la 1ère Dame

1 coupe au 1er jeune ayant – de 17 ans le jour du concours

1 coupe au premier vétéran de + de 60 ans le jour du concours

1 coupe à l'AAPPMA la mieux représentée

/ RESTAURATION SUR PLACE

Grillades, ventrèches, saucisses, sandwiches et boissons.

Prestation assurée par le TS33

Engagement obligatoire auprès de votre AAPPMA avec indication du nom, du prénom, de la date de naissance et du sexe avant le 20 septembre 2017.



FDAAPPMA33
10 ZA du Lapin - 33750 Beychac-et-Caillau
05.56.92.59.48
contact@peche33.com
www.peche33.com

